

I. Métropole et colonies

Quelle est la politique coloniale de la IIIe République entre 1870 et 1914 ?

a) De nombreuses conquêtes

1. La relance des conquêtes

En 1870, la IIIe République hérite de colonies telles que l'Algérie (colonisée à partir de 1830 et transformée en départements en 1848), le Sénégal, les Antilles, l'île de La Réunion, la Cochinchine, le Cambodge et quelques comptoirs indiens.

La IIIe République accepte son rôle de métropole en développant la théorie de la mission civilisatrice mais aussi en tenant compte de l'intérêt économique et politique de la colonisation (discours de Jules Ferry de 1885) : elle devient une république coloniale. Pour les républicains favorables à la colonisation, il s'agit d'apporter outre-mer la civilisation. Ils ne voient pas la contradiction entre les idéaux de la République (liberté, égalité, fraternité) et la soumission des indigènes à la puissance française.

L'expansion coloniale s'accélère à partir des années 1880-1890 : la Tunisie (1881), toute l'Indochine (1887), Madagascar (1896), l'Afrique occidentale française (1895) sont intégrés à l'empire : c'est la « course aux colonies ». L'expansion s'achève avec la mise en place du protectorat sur le Maroc (1912).

La conquête est violente : de 1870 à 1914, la France participe à une quarantaine de conflits en Afrique. La pacification des territoires colonisés n'est jamais totalement réalisée. Les résistances à l'impérialisme sont nombreuses.

2. Le deuxième empire colonial mondial

En 1870, l'empire colonial français réunit 5,5 millions d'habitants sur près d'1 million de km². En 1914, ce sont désormais 48 millions d'habitants qui vivent sur 11 millions de km². La France possède le deuxième empire colonial derrière celui du Royaume-Uni.

Tous les territoires colonisés n'ont pas le même statut : certains sont des colonies (Algérie, Madagascar...), d'autres sont des protectorats (Tunisie, Maroc...). L'Algérie est une colonie de peuplement (plus de 500 000 colons en 1914). Tous les autres territoires sont des colonies d'exploitation.

Les Français y sont très minoritaires (en 1913 : 0,1% de la population en Indochine, 0,2% en AOF, et au maximum 14,3% en Algérie). Les territoires coloniaux sont donc sous-administrés. Le manque de fonctionnaires favorise les arrangements locaux entre colons et indigènes et l'usage d'une violence arbitraire.

VOCABULAIRE

Mission civilisatrice : théorie selon laquelle des races supérieures doivent civiliser des races inférieures. La colonisation est ainsi montrée comme un progrès mené par un peuple plus avancé. Cette doctrine devient la politique officielle de la IIIe République à partir du discours de Jules Ferry du 28 juillet 1885.

Impérialisme : terme apparu au Royaume-Uni dans les années 1880 pour désigner l'impérialisme colonial, c'est-à-dire l'action de mettre des territoires sous domination militaire, politique, économique et culturelle. Mais l'impérialisme peut aussi désigner une domination seulement économique ou culturelle d'un pays sur un autre.

Indigènes : statut né en Algérie. Désigne un individu colonisé qui est de nationalité française mais qui n'est pas citoyen français.

Colonie : territoire d'outre-mer conquis et placé sous la domination directe d'un pays étranger (la métropole).

Colonisation : son sens est double sous la IIIe République. Il peut signifier l'assujettissement d'un territoire et de sa population au service d'une métropole ou la mise en valeur d'un territoire et de sa population par la métropole.

Empire colonial : vaste unité politique expansionniste contenant plusieurs territoires colonisés par une métropole.

Métropole : pays auquel est rattaché un ou des territoires colonisés.

Protectorat : forme de colonisation dans laquelle un État renonce à une partie de sa souveraineté au profit d'un autre (la métropole).

Colonie d'exploitation : territoire peuplé de peu de colons et utilisé dans un but essentiellement économique par la métropole.

Colonie de peuplement : territoire où s'installent de nombreux colons venus de métropole.

b) Des sociétés coloniales hiérarchisées

1. La domination coloniale

La domination est violente : les populations indigènes sont dépossédées de leur pleine souveraineté. Le code de l'indigénat, mis en place en Algérie en 1881, établit un régime pénal d'exception qui maintient les colonisés dans une situation d'infériorité. La République refuse la citoyenneté aux indigènes, les maintenant dans un statut de sujets. Ce code est diffusé aux autres colonies à partir de 1887, mais disparaît parfois rapidement (dès 1903 en Indochine).

La domination est aussi économique. Les matières premières (coton, arachides...) sont importées par la métropole où elles sont transformées puis exportées en partie vers l'empire, perçu comme un débouché naturel pour les productions métropolitaines. Des infrastructures modernes (voies ferrées, routes, ports) sont construites au service avant tout des intérêts économiques des colons et de la métropole. Le travail forcé est régulièrement employé et des impôts élevés sont exigés.

La domination est enfin culturelle. L'école valorise la culture française et sert la propagande coloniale. La République diffuse un discours raciste qui discrimine les indigènes. Au quotidien, la violence psychologique est extrême : pour devenir citoyen français, un indigène musulman doit renoncer à l'islam.

2. La rencontre coloniale

Certains indigènes bénéficient de la colonisation et fréquentent au quotidien des colons : c'est le cas des élites colonisées dans les protectorats, à l'exemple des relations de proximité qu'entretiennent le sultan Moulay Youssef et le résident-général français Lyautey au Maroc.

Des indigènes connaissent une ascension sociale : certains deviennent des soldats (tirailleurs sénégalais...), d'autres des instituteurs instruits dans des écoles privées chrétiennes ou publiques. Mais ces « évolués » sont peu nombreux (5% d'enfants musulmans scolarisés en Algérie en 1914) car l'école n'a pour mission que d'instruire une minorité d'indigènes qui deviendront ensuite des auxiliaires de la colonisation.

Le métissage est parfois important (des dizaines de milliers en Indochine en 1914). Mais le racisme et la ségrégation empêchent une réelle cohabitation entre colons et indigènes. Ainsi, à Saigon en Indochine, le quartier européen est séparé des quartiers vietnamiens et chinois.

c) Les tensions entre les puissances coloniales

1. La France face à ses rivales

Les puissances coloniales européennes se livrent à une véritable compétition. En Asie, les tensions sont fortes entre le Royaume-Uni et la France au sujet de l'Indochine et de l'Inde : elles s'apaisent cependant en 1896 quand les deux métropoles signent un traité de reconnaissance mutuelle de leurs territoires.

En Afrique, la « course aux colonies » des années 1880-1890, encadrée par la conférence de Berlin de 1884-1885, voit Français et Britanniques s'opposer à Fachoda en 1898. La mission Marchand, venue du Congo, a pour objectif d'étendre l'influence française en Afrique selon un axe ouest-est. Mais les Britanniques, venus du Soudan, tentent d'imposer leur autorité selon un axe nord-sud. Le point de rencontre se trouve à Fachoda, sur le Haut-Nil. La mission française est obligée d'évacuer, en échange de compensations à Madagascar, au Tchad et au Maroc.

2. Au bord de la guerre

Au Maroc, les tensions sont fortes entre la France et l'Allemagne. La France peut bénéficier du soutien britannique dans le cadre de l'Entente cordiale signée entre les deux pays en 1904.

Au contraire, l'Allemagne est isolée diplomatiquement. Finalement, après deux crises en 1905 et 1911, elle accepte le protectorat français sur le Maroc en 1912, en échange de compensations.